



Dominique Lamy



Bourse

6 leçons à tirer de la volatilité du marché

En peu de temps, la pandémie de COVID-19 est venue plomber les Bourses mondiales (et le sommeil de plusieurs). Vers la mi-avril, les marchés avaient déjà rebondi de façon significative. Que faire maintenant?

La plus récente correction des marchés boursiers a été violente: une méchante culbute de 35 % pour le S&P 500, de son sommet du 19 février à son creux en cours de séance du 23 mars dernier. Cinq petites semaines d'une fulgurante panique qui a mené au marché baissier le plus rapide de l'histoire.

Les principaux indices ont plongé d'une trentaine de points de pourcentage lors de cette période, mais d'autres

titres ont été bien davantage malmenés. Des pertes colossales ont ainsi été constatées au premier trimestre sur certains titres canadiens bien connus, dont ceux de Shawcor Ltd (SCL-T) (-85 %), Vermillon Energy (VET-T) (-79 %), Cenovus Energy (CVE-T) (-78 %), Bombardier (BBD.B-T) (-76 %) et Air Canada (AC-T) (-68 %), notamment. La liste des écopés dans le secteur du pétrole est d'ailleurs bien fournie.



L'épargnant exposé à un seul de ces titres a sans doute rapidement pris conscience du caractère dépressif de la Bourse lorsqu'un cygne noir (un événement ponctuel et imprévisible apportant son lot de conséquences importantes) s'y manifeste. Fort heureusement – et de façon un peu inexplicable –, les marchés ont rebondi fortement depuis, ramenant leurs pertes à une proportion moins catastrophique.

En date du 15 avril, l'indice américain S&P 500 était en baisse de «seulement» 18 % par rapport à son sommet. Quant à l'indice canadien TSX, il est en recul de 22 % sur son sommet, une nette amélioration comparativement au repli de 38 % atteint lors du creux en question.

Le pire est-il à venir?

Sur plusieurs plateformes médiatiques, l'économiste en chef et directeur général de BMO Groupe financier, Doug Porter, s'interrogeait récemment: «La remontée

ultra-rapide en forme de V du marché des actions ne correspond tout simplement pas à la douleur économique à venir ou à l'incertitude persistante quant à la durée de la crise.»

En mars, donc, les investisseurs ont réagi de façon excessive aux mauvaises nouvelles. Et, à l'inverse, durant le mois d'avril, les moindres signes de stabilisation de la fameuse courbe à aplanir du nombre de cas de COVID-19 les ont incités à acheter, à l'excès aussi, des actions au cours déprimé. Pourtant, aujourd'hui encore, le brouillard est loin d'être dissipé...

Le gestionnaire de fonds Elliott Management, dont l'actif sous gestion frôle les 40 milliards de dollars, a récemment exprimé ses préoccupations quant aux marchés boursiers en avançant un chiffre effrayant sur la direction qu'ils pourraient prendre. «Notre instinct nous dit qu'une baisse de 50 % ou plus par rapport au sommet de février pourrait être la voie ultime des marchés boursiers mondiaux», a ainsi déclaré le fondateur et milliardaire Paul Singer dans une lettre adressée aux investisseurs.

Considérant que la récession en cours sera assurément sévère en intensité et que la Bourse carbure aux bénéfices futurs, il est bien difficile de savoir sur quel pied danser. Après tout, alors que le monde entier est au beau milieu de la plus importante crise économique qu'il doit affronter depuis près d'un siècle, les actions américaines s'échangent au même niveau que celui qui prévalait... en juin 2019. Quel paradoxe!

Chose certaine, le marché portera désormais une attention particulière aux pandémies éventuelles. «L'ennemi invisible devient un nouveau risque potentiel», juge ainsi Francis Sabourin, directeur, gestion de patrimoine et gestionnaire de portefeuille au sein de Richardson GMP limitée.

À défaut d'être capable de lire dans une boule de cristal, voici six leçons à tirer de la plus récente débandade du marché, que ce soit pour se déculpabiliser d'avoir fait un ▶



«Les Bourses ont été généreuses pour de nombreux investisseurs en 2019 et l'appât du gain peut être mauvais conseiller.»

François Têtu, vice-président, gestionnaire de portefeuille chez RBC Gestion de patrimoine

mauvais choix ou pour tenter de faire mieux dans les mois à venir.



1 Le fonds d'urgence, un impératif

Un besoin de liquidités se montre le bout du nez? Non, ce n'est pas le moment de vendre un titre en pleine tourmente des marchés.

C'est pourtant ce qu'ont dû faire bien malgré eux certains épargnants, victimes d'une perte d'emploi, d'une mise à pied temporaire ou de l'arrêt des activités de leur entreprise.

Pourtant, on dit souvent que l'argent investi en Bourse doit être de l'argent «dont nous n'avons pas besoin dans l'immédiat». D'où l'importance d'accumuler un pécule suffisamment important dans son fonds d'urgence. Ce dernier devrait contenir l'équivalent d'au moins trois à six mois de dépenses. Ces sommes, qui doivent être facilement accessibles, peuvent être déposées dans un compte de banque à intérêt élevé, un produit qui porte malheureusement mal son nom, mais qui offre un accès instantané à notre épargne.

2 Jamais perdants à prendre du profit

«Les Bourses ont été généreuses pour de nombreux investisseurs en 2019 et l'appât du gain peut être mauvais conseiller», explique François Têtu, vice-président, gestionnaire de portefeuille chez RBC Gestion de patrimoine. Bien qu'il soit préférable de limiter le nombre de transactions effectuées, certaines situations exigent le rééquilibrage de nos actifs. Si un titre représente désormais une proportion trop importante de notre portefeuille en raison du rendement réalisé dans les dernières années, il peut s'avérer judicieux d'en vendre une fraction pour récupérer une partie du capital en question. Cet argent peut ensuite être redirigé vers un autre titre ou une autre catégorie d'actifs. Dans la dernière tourmente boursière, même les titres de qualité se sont dégonflés: belle occasion d'établir une position à très bon prix, sous réserve d'avoir des liquidités disponibles, évidemment. Leçon à retenir: on n'est jamais perdants à encaisser un peu de profit!

3 Le marché a toujours raison

La baisse rapide du marché a donc été suivie d'un rebond vigoureux. Ceux qui ont vendu durant le creux ont manqué le rallye inespéré survenu ensuite. Mieux vaut donc ne pas tenter de synchroniser le marché: il s'agit généralement d'une stratégie périlleuse à long terme. On se rappelle que chaque transaction effectuée en Bourse

implique un vendeur (la panique s'est-elle emparée de lui, en mars dernier?) et un... acheteur. Celui-ci pense alors faire un bon coup. Pourquoi accepterait-on de lui céder nos parts au rabais dans ce contexte?

4 L'investissement périodique, notre allié

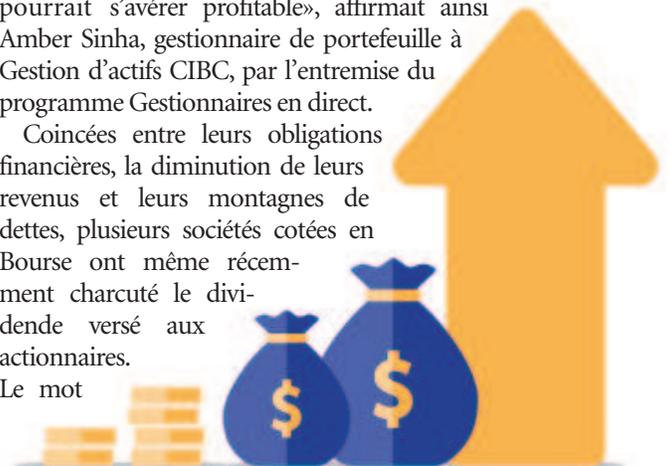
Bien qu'une chute brutale des Bourses demeure plutôt frustrante, on peut trouver un certain réconfort – c'est une façon de parler – en redéployant des liquidités dans des titres de qualité désormais dépréciés. Et pour ce faire, nul besoin d'investir un montant unique d'un seul coup! L'investissement périodique, qui consiste à investir un montant fixe à intervalles réguliers, demeure la solution à envisager. L'injection récurrente de sommes à son portefeuille permet de mettre la main sur des titres à meilleur prix et d'abaisser notre coût moyen lorsque nous les détenons déjà. En achetant après un fort repli, l'espérance de rendement à long terme s'en trouve alors bonifiée. «Une répartition d'actifs optimale respecte notre tolérance au risque et est en adéquation avec notre profil d'investisseur», rappelle François Têtu. Ainsi, avant d'injecter de nouvelles sommes sur les marchés, assurons-nous de maintenir la répartition idéale pour notre situation.

5 Les sociétés endettées sont plus risquées

Une entreprise bien établie peut néanmoins avoir un talon d'Achille: un endettement trop élevé. Pour survivre à la crise économique occasionnée par la pandémie de COVID-19, un bilan hypothéqué peut rapidement entraîner de la précarité pour l'organisation concernée. «Notre économie est conçue d'une façon favorisant les grandes entreprises à long terme. En présumant qu'elles survivent, celles qui ont des avantages concurrentiels structurels, une longue feuille de route et des états financiers solides ressortiront gagnantes. Beaucoup d'entreprises ne survivront pas à cette crise, et les pertes se compteront surtout parmi les plus petites et les plus faibles. Par conséquent, si vous investissez dans les dominantes, cela pourrait s'avérer profitable», affirmait ainsi Amber Sinha, gestionnaire de portefeuille à Gestion d'actifs CIBC, par l'entremise du programme Gestionnaires en direct.

Coïncées entre leurs obligations financières, la diminution de leurs revenus et leurs montagnes de dettes, plusieurs sociétés cotées en Bourse ont même récemment charcuté le dividende versé aux actionnaires.

Le mot





d'ordre demeure donc d'investir dans de grandes capitalisations dotées d'un bilan financier impeccable.

6 Des titres et secteurs à privilégier

L'idéal? Choisir des entreprises qui nagent dans les liquidités et qui seront, peut-être, un peu moins affectées que d'autres par la pandémie de COVID-19.

François Tétu favorise des titres plus défensifs pour l'instant: «Les sociétés œuvrant dans le secteur des services aux collectivités – le producteur d'électricité Fortis (FTS-T) en est un premier exemple – peuvent être considérées dans ce contexte.»

Les épiciers ont la cote également. «À court terme, les sociétés Metro (MRU-T), Loblaws (L-T) et Costco (COST-N), à titre d'exemple, tireront leur épingle du jeu. Et si on regarde le comportement du consommateur à plus long terme, Amazon (AMZN-Q) devient pratiquement un incontournable», ajoute François Tétu. «Il ne faut pas oublier le secteur de la nutrition et des soins aux animaux, qui est en forte croissance», remarque pour sa part Francis Sabourin.

Chose certaine, cette pandémie risque de modifier nos façons de faire les choses. «Le travail à la maison fera-t-il désormais davantage partie de nos mœurs?» questionne François Tétu. Certains employeurs pourraient vouloir réduire leurs coûts fixes – le loyer associé aux espaces à bureaux – pour se tourner vers l'avenir et investir dans leur croissance. Des entreprises proposant des services pour faciliter le télétravail méritent peut-être une analyse approfondie.

Microsoft (MSFT-Q) – sa suite logicielle Teams est sur toutes les lèvres – est l'un des poids lourds du secteur. DocuSign (DOCU-Q), moins connue, permet l'échange de documents sécurisés avec signature électronique. Zoom Video Communications (ZM-Q), de son côté, propose un service fort populaire de visioconférence. Teladoc Health Inc. (TDOC-N) offre aux médecins la possibilité de faire des consultations à distance. Le choix ne manque donc pas. «Il peut s'avérer difficile de savoir lequel de ces titres choisir pour y investir, d'autant plus que certains d'entre eux affichaient une forte progression dernièrement», constate François Tétu.

Au lieu de choisir un titre individuel, nous pourrions prochainement opter pour un fonds négocié en Bourse (FNB) spécialisé dans ce secteur. La société Direxion a déposé un prospectus auprès des autorités réglementaires américaines pour la création d'un FNB offert sous le symbole WFH (*work-from-home*). «Assisterons-nous à une nouvelle tendance soutenable ou plutôt à une mode passagère?» questionne François Tétu.

Comme quoi les occasions d'investissement ne manquent pas en cette ère de COVID-19. Mais les incertitudes, elles, persistent. ^{3A}